Préparation aux habilitations électriques B1V/B2V Essai-BR-BC-B0/H0V Formation initiale

(DIN-FSE-72 rev 4)

Objectifs

Conformément aux exigences de la norme NF C 18-510/A2, connaitre les dangers de l'électricité et identifier les risques liés à l'électricité dans un environnement de travail.
Intégrer la prévention dans la préparation et mettre en application les mesures de préventions adaptées
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie d'origine électrique.
Nommer les limites des habilitations B1V et/ou B2V Essai et/ou BR et/ou BC et/ou B0/H0V Exécutant

Public Visé

Personnel réalisant :

- Des travaux sur des installations électriques BT
- La direction effective de travaux puis d'essais sur des installations électriques BT.
- Des interventions générales de maintenance et de dépannage en BT.
- Des opérations de consignation d'une installation électrique.

Durée

21 heures, soit **3** jours

Pré Requis

Compréhension du français (lecture et écriture) requise.
Chaussures de sécurité, casque de chantier et gants isolants de protection électrique conseillés.
Norme NF C18-510/A2 § D.2.3.1 - TC2 : Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations, des **compétences en électricité** résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques (Courant, tension, résistance, puissance…)
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (Fonctions : Séparation, protection, commande etc…)
- Lire un schéma électrique et reconnaitre les matériels à partir de leurs symboles

Parcours Pédagogique

Thèmes communs à la formation initiale du personnel électricien (TC2)

Thèmes spécifiques aux travaux, essais, interventions, et consignation dans le domaine de la BT

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Citer les dangers de l'électricité.
- Identifier et analyser les risques liés à l'électricité dans son environnement de travail.
- Mettre en application des mesures de préventions adaptées.
- Intégrer la prévention dans la préparation et la conduite de son travail.
- Citer la conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie d'origine électrique.
- Connaître les limites des habilitations concernées conformément aux exigences de la norme NF C18-510/A2.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation intègre des parties théoriques illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences et des parties pratiques.
La formation pratique est réalisée après la formation théorique sur une plateforme dédiée.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :

- Une épreuve théorique sous forme de QCM.
- Une épreuve pratique, destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les 2 tests. Un exemple de titre d'habilitation sera remis sur la base des résultats aux tests.

Modalités d'Accessibilité

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

Effectif

De 1 à 10 personnes

Version 18/12/2023